

## Cahuzac. On a vidé le composteur collectif




Environnement, Cahuzac

Publié le 22/09/2022 à 05:09

Écouter cet article 

Powered by ETX Studio



00:00/01:25 

Le 5 décembre 2017, un composteur collectif a été installé par le SIPOM (Syndicat Intercommunal pour les Ordures Ménagères) et inauguré par les élus municipaux dans le lotissement de notre commune. Dernièrement, les participants et partenaires se sont retrouvés autour du composteur pour se partager le compost mûr dans un moment convivial. Chaque personne présente, venue avec un seau, a pu récupérer du compost pour ses plantes. Les habitants de ce quartier ont amené, tout au long de ces cinq ans, leurs biodéchets (épluchures de légumes et de fruits, restes de repas, sachets de thé, marc de café, etc.) afin de les valoriser au mieux. Une très bonne habitude à prendre puisqu'à compter du 1er janvier 2024, ces biodéchets ne pourront plus être jetés en mélange dans les poches noires des ordures ménagères.

A Cahuzac, la solution est simple : les composteurs individuels ou collectifs ! Un bon choix environnemental et économique non négligeable. Tous les habitants sont invités à les utiliser pour valoriser leurs biodéchets qui deviendront un engrais 100 % naturel. Pour obtenir un composteur individuel, il faut appeler le SIPOM au 05 62 71 22 83. Il vous sera installé à domicile sur rendez vous. On peut aussi opter pour le compostage collectif ou partagé avec ses voisins en suivant l'exemple de celui du lotissement qui allie écologie, économie et convivialité.



E. R.

[Voir les commentaires](#)